

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

Modification 1 - Clause de réexamen et modifications de faible montant¹

A - Identification de l'entité adjudicatrice

SYNDICAT EAU47
997 Avenue du Docteur Jean-Bru
Bâtiment B
47031 AGEN
Tél. : 05 53 68 44 00
Email : service.marchespublics@eau47.fr

B - Identification du titulaire du marché public

SADE
15 avenue Gustave Eiffel
33600 PESSAC
Tél. : 0557890390
Email : sud-ouest.pessac@sade-cgth.fr

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

TRAVAUX SUR LA STATION D'ÉPURATION DE CASTELMORON SUR LOT – TERRITOIRE NORD DU LOT
Marché n° 25235

■ Date de la notification du marché public: 16 janvier 2026

■ Durée d'exécution du marché public: 16 mois

■ Montant initial du marché public :

- Montant HT : 72.305,00 €
- Montant de la TVA : 14.461,00 €
- Montant TTC : 86.766,00 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

L'avenant est passé conformément aux articles R.2194-8 à R.2194-9 du code de la commande publique qui traite des modifications ne dépassant pas les seuils.

Considérant l'article 14 du CCAG relative aux clauses de réexamen qui prévoit que "Suite à la réalisation des analyses de granulats prévus en phase de préparation, et dans le cas où le résultat de ces analyses indiquerait que les matériaux sont inertes, un ordre de service ordonnant l'évacuation des matériaux en décharge agréée pour matériaux inerte sera émis au titulaire et le prix « moins-value pour évacuation des matériaux en décharge agréée

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

pour matériaux inerte» Indiqué pour mémoire dans le DPGF sera appliqué. Un avenant matérialisera la modification du marché aux résultats de l'analyse des matériaux qui concluent que les matériaux sont inertes et à l'ordre de service du 01/04/2026 joint en annexe, la moins-value de 5 327, 00 € est appliquée.

Considérant les essais d'étanchéité du génie civil des lits qui ont été réalisés à la suite du démantèlement et de l'évacuation des matériaux qui concluent à l'étanchéité des bassins existants, le Maître d'ouvrage a décidé de ne pas réaliser la prestation de mise en place de géomembrane au fond des lits pour refaire l'étanchéité des bassins. Cette modification engendre une moins-value sur le prix « Réhabilitation des bassins existant » d'un montant de 9 360 € HT ;

Considérant la mise en place d'un débitmètre électromagnétique sur l'arrivée des effluents de de la STEP demandée par le Maître d'ouvrage, il sera réalisé un raccordement du débitmètre sur conduite INOX avec retour des information au SOFREL et mise en place d'une afficheur déporté. Cette modification engendre une plus-value sur le prix « Reprise ponctuelle sur le canal venturi » d'un montant de 2 769,50 € HT ;

Considérant que les deux modifications demandées par le maître d'ouvrage représentent un montant de -6 590,50 € et qu'elles correspondent à des modifications de faibles montants au sens des articles R2194-8 et R2194-9 du Code de la Commande Publique.

Description	Unité	Quantité attribuée	Q +/-	PU	Montant
Moins-value pour évacuation des matériaux existant en décharge agréée pour matériaux inerte	Forfait		1	-5 327,00 €	-5 327,00 €
Réhabilitation des bassin existants (Moins-value pour mise en œuvre de la géomembrane)	Forfait		1	-9 360,00 €	-9 360,00 €
Reprise ponctuelles sur le canal venturi (Plus-value pour mise en place d'un débitmètre électromagnétique sur l'arrivée des effluents)	Forfait		1	+2 769,50 €	+2 769,50 €
Total de la modification HT					-11.917,50 €
TVA					-2.383,50 €
Total de la modification TTC					-14.301,00 €

Aucune prolongation de délai n'est accordée pour le présent avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public : OUI NON

Montant de l'avenant :

- Montant HT : **-11.917,50 €**
- Montant de la TVA : **-2.383,50 €**
- Montant TTC : **-14.301,00 €**

Le total de cet avenant dépasse de -16,48 % le montant d'attribution.

Nouveau montant :

- Montant HT : 60.387,50 €
- Montant de la TVA : 12.077,50 €
- Montant TTC : 72.465,00 €

■ Résumé des modifications :

Modification	Montant total HT de la modification	Montant total TTC de la modification
Modification 1 - clause de réexamen et modifications de faible montant	-11.917,50 €	-14.301,00 €
Art. R.2194-8 à R.2194-9 - Seuil non dépassé (modification < 15% montant initial et modification < seuils EU)		

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

PROJET

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

ORDRE DE SERVICE N°3

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU47
997 Avenue Dr Jean Bru
47000 Agen

B - Identification du titulaire du marché public.

SADE CGTH (SADE Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique)
Siège social : Rives de Paris - ZAC Ory - 23/25 avenue
Lannelongue - 75014 PARIS
Agence Aquitaine : 15 avenue Gustave Eiffel - 33600 PESSAC
Adresse électronique sud-ouest.pessac@sade-cgth.fr

C - Objet du marché public.

CONTRAT N° 25235 - TRAVAUX SUR LA STATION D'ÉPURATION DE CASTELMORON SUR LOT –
TERRITOIRE NORD DU LOT

- Durée d'exécution du marché public :
- Phase de préparation : 2 mois
 - Phase de travaux : 2 mois

D - Prestations ordonnées.

Le titulaire du marché identifié ci-dessus est prié de bien vouloir exécuter les prestations désignées ci-dessous, conformément aux dispositions des documents constitutifs du marché public.

Suite à l'étude des retours des analyses sur les matériaux, il est ordonné à l'entreprise de procéder à l'évacuation des matériaux des anciens lits de séchage en décharge agréée pour matériaux inerte.

E - Signature du maître d'œuvre

A Castanet, le 01/04/2026

Signature

PURE environnement
Ingénierie & Assises
1, rue de l'Industria
31320 CASTANET TOLOSAN
Tél. 05 61 45 80 02 Fax 05 61 45 80 03
SIRET 400 827 901 00043 - NAF 7112B

F - Accusé de réception de l'ordre de service, par le titulaire du marché public.

Reçu le présent ordre de service le 01/04/2026
Observations éventuelles :
(A renseigner le cas échéant.)

A , le 01/04/2026

Signature
(titulaire du marché)



SADE CGTH
Agence Aquitaine
15, avenue Gustave Eiffel
33600 PESSAC
Tél. : 05 57 89 03 90
E-mail : sud-ouest.pessac@sade-cgth.fr

PROJET